-	-	-	
-	13/12/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
<u>Ind</u>	<u>Date</u>	<u>Par</u>	<u>Modifications</u>

DOSSIER DE

PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage:

M. GUERIN Sébastien

Rouvelet bas

15230 SAINTE-MARIE

Localisation du projet : Rouvelet bas

15230 SAINTE-MARIE

Description du projet de construction

- 1- Un bâtiment semi-ouvert à usage de stockage fourrage, avec couverture photovoltaïque.
- 2- Couverture d'une fumière existante et extension d'une travée à usage de stockage fourrage/céréales, avec couverture photovoltaïque.

Constitution du dossier							
Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14							
PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000e	PC4	Notice descriptive				
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200e				
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000°	PC6	Document graphique d'insertion				
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500e	PC7-8	Document photographique				
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500e						



SICA Habitat Rural - Cantal Architecte: Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone: 04 71 45 55 38

<u>Tampon - Signature:</u>

A Aurillac, le 13/12/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

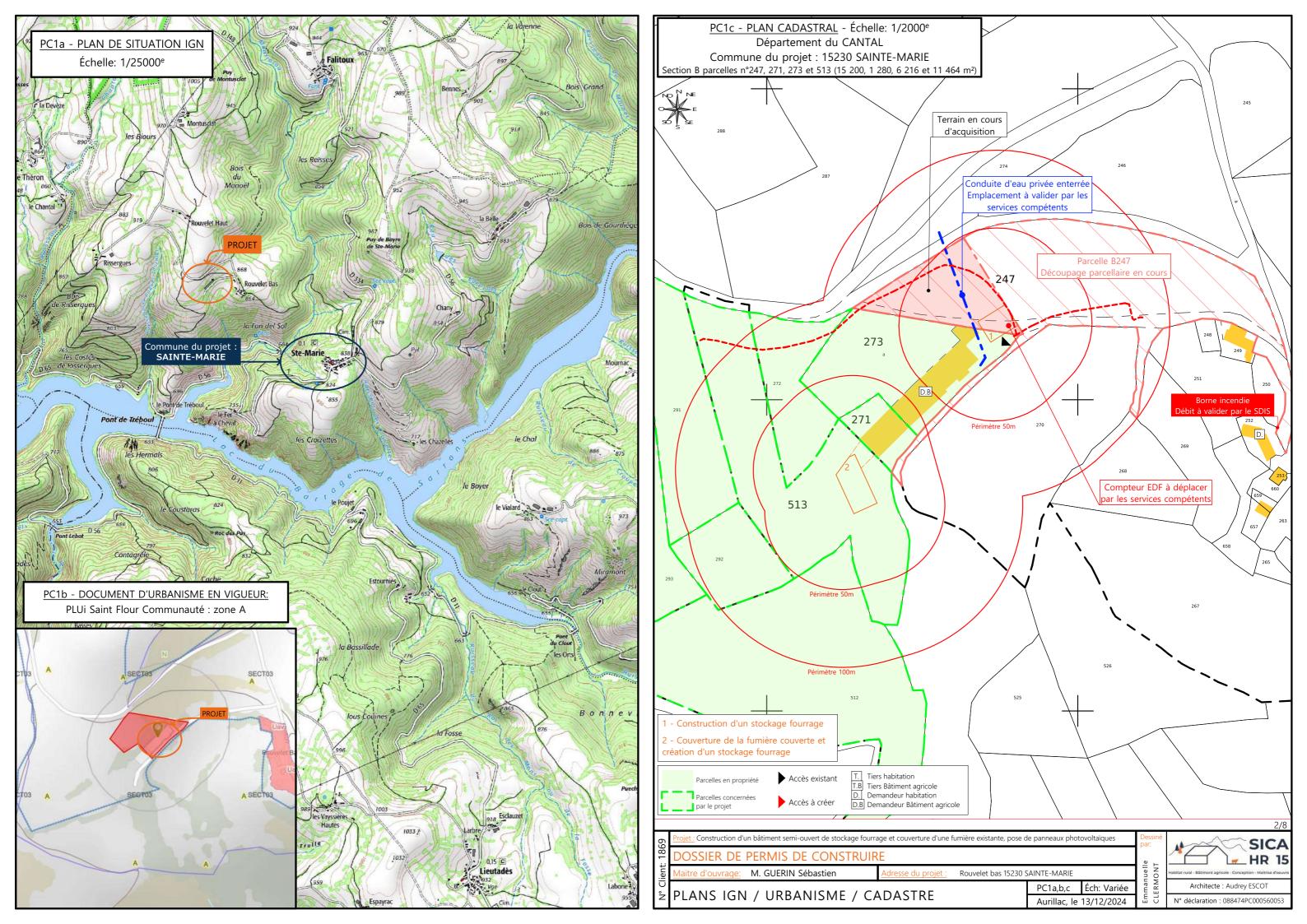
N° Client:

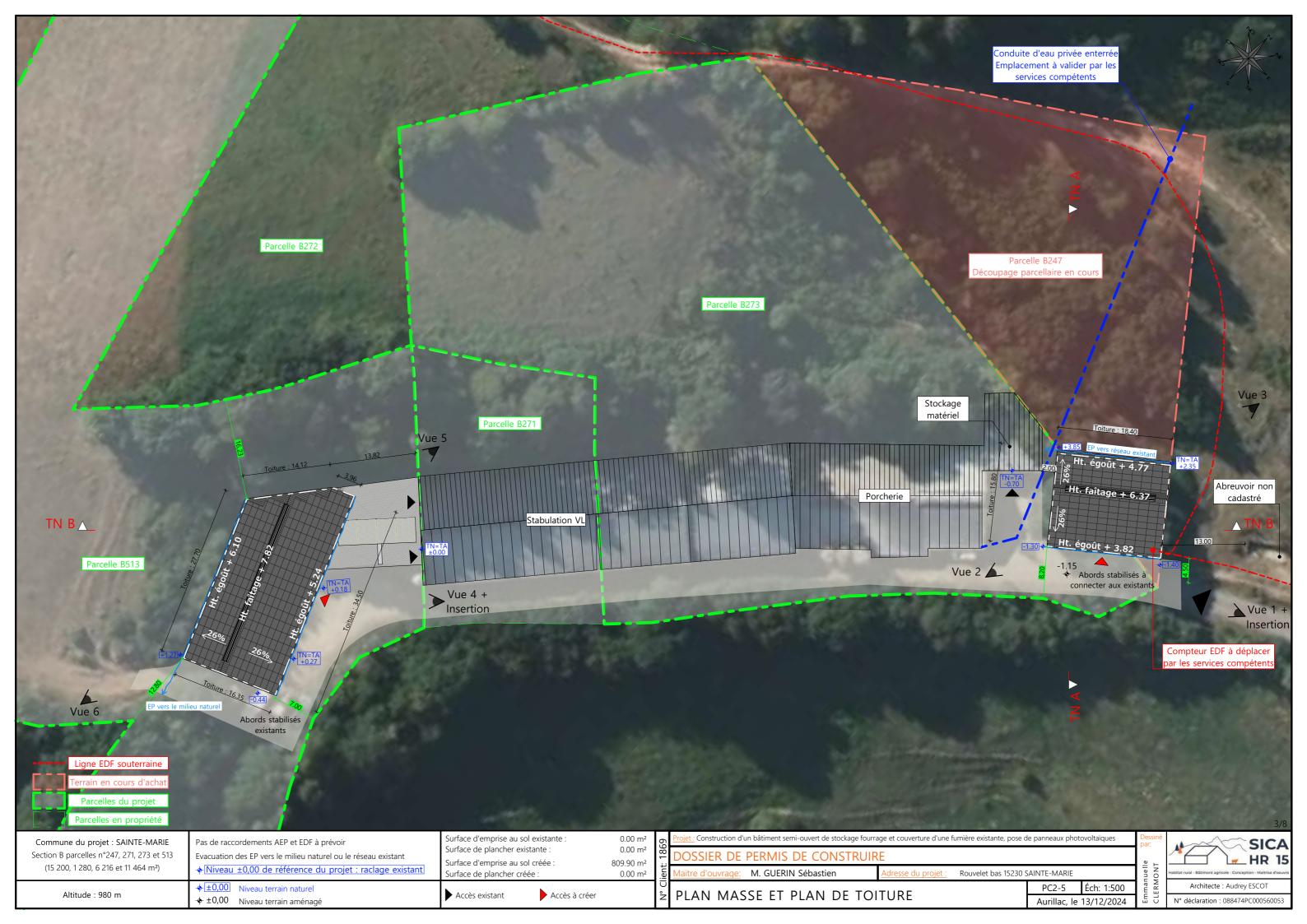
N° Document:

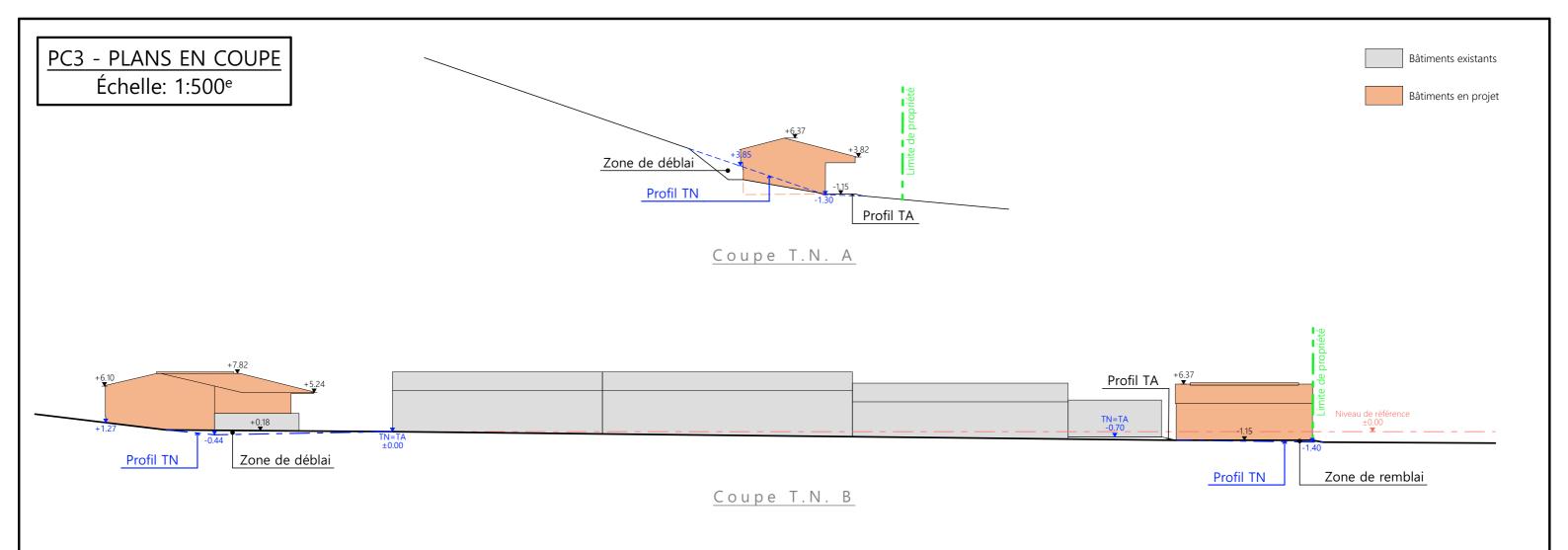
N° de page: PC01

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.







PC4 - Notice descriptive

M. GUERIN Sébastien/

Construction d'un bâtiment à usage de stockage fourrage et couverture d'une fumière existante, avec couvertures photovoltaïgues. NOTICE PAYSAGÈRE

ETAT DES LIEUX

Adresse et référence(s) cadastrale(s): Le projet est situé à « Rouvelet bas », sur la commune de SAINTE MARIE.

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : B 247 (en partie), B273 et B513. surface totale : 34 160 m²

- Accès: L'accès à la propriété se fait au nord-est, par la parcelle B247.
- Constructions dans un rayon 100m/50m: Dans un rayon de 100 m, il n'y a que le bâtiment agricole appartenant au demandeur.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété :

La propriété est déjà occupée par deux bâtiments agricoles à usage de logement animal (vaches laitières et porcs). Un appentis accolé à la porcherie a également été construit pour le stockage de matériel.

- Topographie: Le terrain est en pente. Point haut au nord-ouest, point bas au sud-est. Au sud des bâtiments existants, une allée à été aménagée.
- Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

PROJET ET IMPLANTATION

Présentation du projet

Le projet de M. GUERIN consiste à construire un bâtiment pour le stockage fourrage ainsi qu'une couverture pour la fumière existante. Ces deux projets sont semi enterrés avec une façade entièrement ouverte.

Implantation / Forme / Surface

Le bâtiment de stockage sera dans l'alignement des bâtiment existants, ouvert en façade sud. Il sera de plan rectangulaire, couvert à 2 pans avec faitage asymétrique. La couverture de la fumière sera adaptée à l'emprise de la fumière existante et donc parallèle à la limite de propriété. Une partie servira pour le stockage fourrage. La façade sera entièrement ouverte et la couverture à deux pans aura un faîtage asymétrique.

- Déblais / Remblais : Les deux projets seront semi-enterrés, ce qui limitera le déblai uniquement à l'emprise des constructions et permettra une intégration optimale dans le terrain naturel.
- Aménagement des abords : Les abords devront être adaptés devant le bâtiment de stockage. Il n'y a pas de modification des abords au niveau de la couverture de la fumière
 - Accès : L'accès à la propriété sera adapté pour accéder également au bâtiment de stockage.

- Nécessité agricole
- amélioration de la gestion des effluents ;
- besoin de stockage fourrage;
- le projet permettra également de stocker une quantité plus importante de fourrage (les années à fort rendement) afin de prévenir les années où les récoltes seront plus faibles.
- ICPE/RSD: ICPE
- Effluents: inchangé
- Réseaux / Traitement EP : Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux bâtiments existants. Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.
- Matériaux

Les matériaux et teintes choisies pour le bâtiment de stockage sont :

Couverture: métallique RAL 7022 + Panneaux photovoltaïques. (Panneaux + cadres de couleur noire)

Façades: Murs semi-enterrés en béton + bardage acier RAL 7006 en partie haute. Polycarbonates translucides verticaux intégrés dans le bardage. Façade Sud

Est ouverte.

Menuiseries: sans objet

Les matériaux et teintes choisies pour la couverture de la fumière sont :

Structure : métallique de teinte gris foncé.

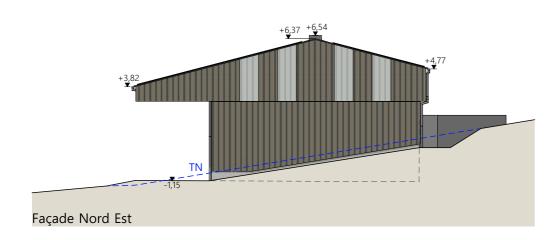
Couverture: métallique RAL 7022 + Panneaux photovoltaïques. (Panneaux + cadres de couleur noire) Façades: Murs semi-enterrés en béton + bardage acier RAL 7006 en partie haute. Façade sud ouverte.

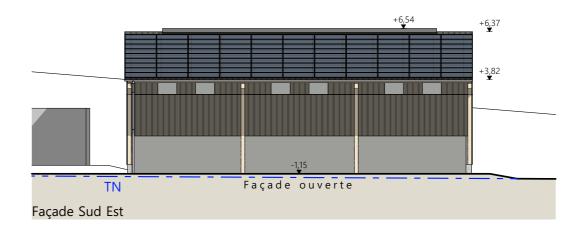
Menuiseries : sans obiet

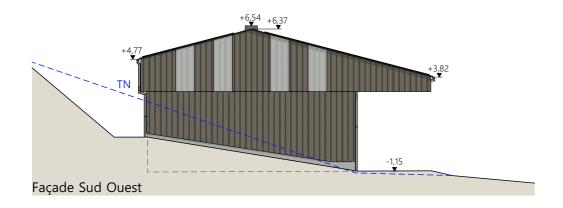
Végétation : Suppression d'arbustes uniquement à l'emplacement du bâtiment de stockage.

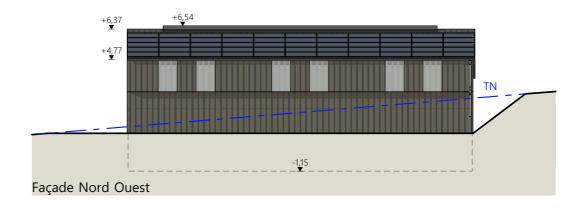
Le projet, tant par son implantation que par le choix des matériaux et des teintes, a été étudié afin de créer une unité bâtie. De plus, ces nouveaux bâtiments s'intègrent également au mieux au paysage naturel environnant.

Construction d'un bâtiment semi-ouvert de stockage fourrage et couverture d'une fumière existante, pose de panneaux photovoltaïques SICA OSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIR M. GUERIN Sébastien Rouvelet bas 15230 SAINTF-MARIE Architecte: Audrey ESCOT PC3-4 Éch: 1:500 COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE Aurillac, le 13/12/2024 N° déclaration : 088474PC000560053









Matériaux du projet :

- contre terrier : mur béton banché ht. 2.00m - longrine béton brut ht. 0.50m Maçonnerie :

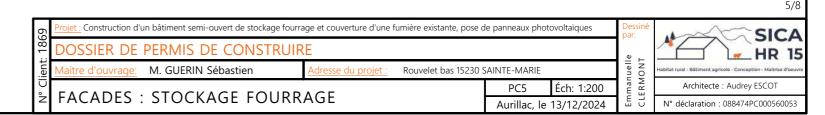
 acier plein lames verticales RAL 7006
 intégration de translucides 2x1.00m sur long pan et larg. 1.00m selon calepinage des pignons Bardage :

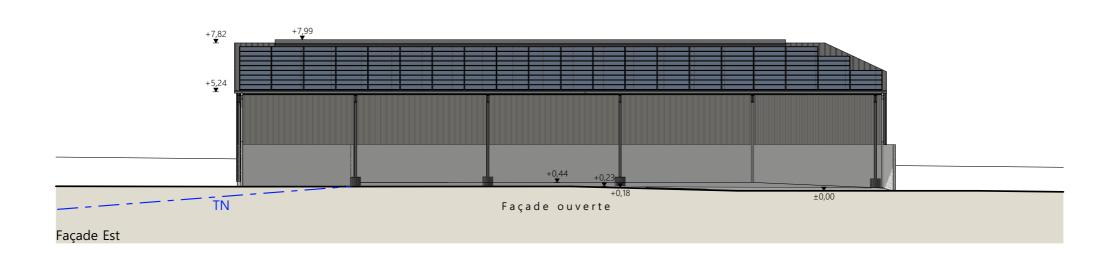
Charpente : - bois

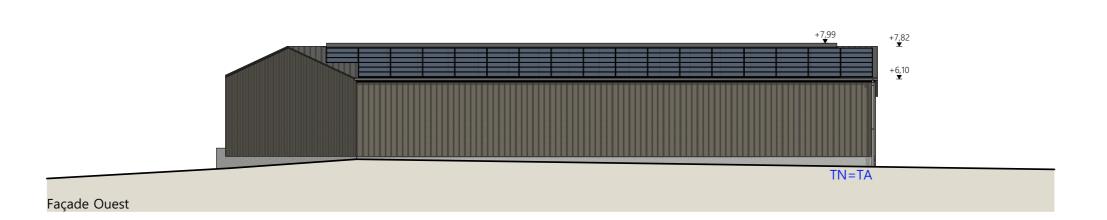
- acier anticondensation RAL 7022 Couverture

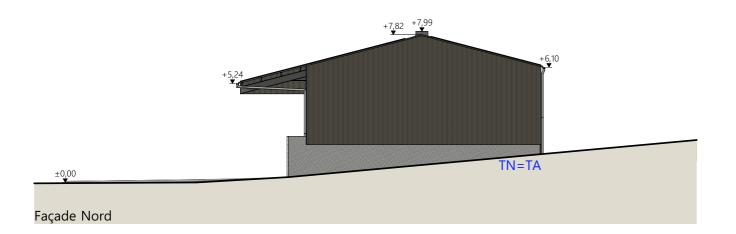
- gouttières et descentes EP en zinc - faîtage ouvert couvert RAL 7022

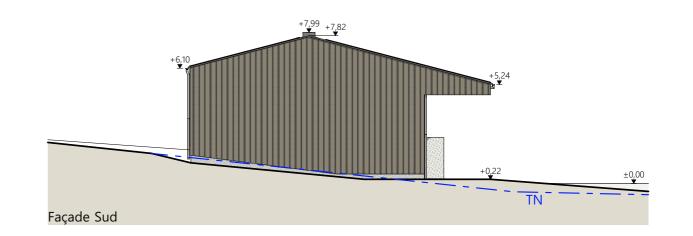
- panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)











Matériaux du projet :

Maçonnerie : - contre terrier : mur béton banché ht. 2.00 sur dalle

- longrine béton brut ht. 0.50m

Bardage : - acier plein lames verticales RAL 7006

Charpente : - métallique teinte gris foncé

Couverture : - acier anticondensation RAL 7022

- gouttières et descentes EP en zinc

- faîtage ouvert couvert RAL 7022

- panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

Projet: Construction d'un bâtiment semi-ouvert de stockage fourrage et couverture d'une fumière existante, pose de panneaux photovoltaïques

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: M. GUERIN Sébastien

Adresse du projet: Rouvelet bas 15230 SAINTE-MARIE

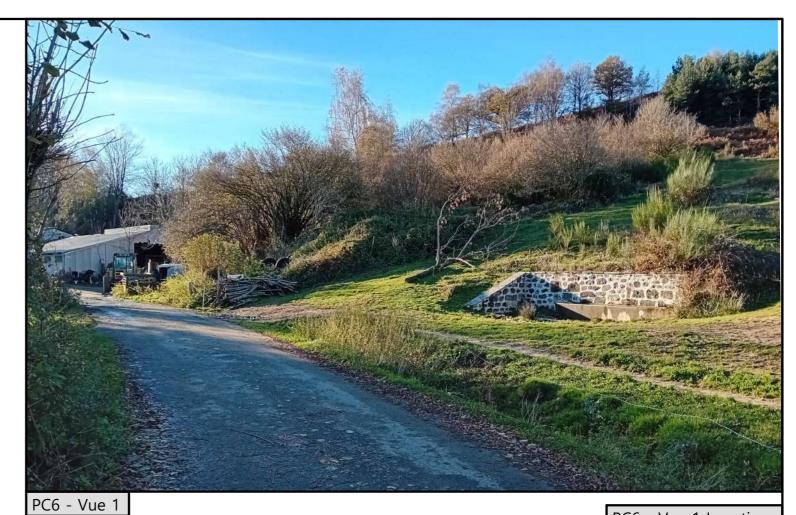
PC5 Éch: 1:200

Aurillac, le 13/12/2024

N° déclaration: 088474PC000560053







PC6 - Vue 1 Insertion









PC6 - Vue 4 Insertion



13/12/2024 E.C. Dossier initial, première édition. Modifications

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: M. GUERIN Sébastien

Rouvelet bas

15230 SAINTE-MARIE

15230 SAINTE-MARIE

Localisation

Rouvelet bas

du projet :

Description du projet de construction

- 1- Un bâtiment semi-ouvert à usage de stockage fourrage, avec couverture photovoltaïque.
- 2- Couverture d'une fumière existante et extension d'une travée à usage de stockage fourrage/céréales, avec couverture photovoltaïque.

Constitution du dossier						
DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/150e					
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100e					
DET3	Perspectives 3D					



Conseiller Bâtiment:

Jérôme DELARBRE

Chambre d'agriculture du Cantal 26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone: 04 71 45 55 00











A Aurillac, le 13/12/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

N° Client:

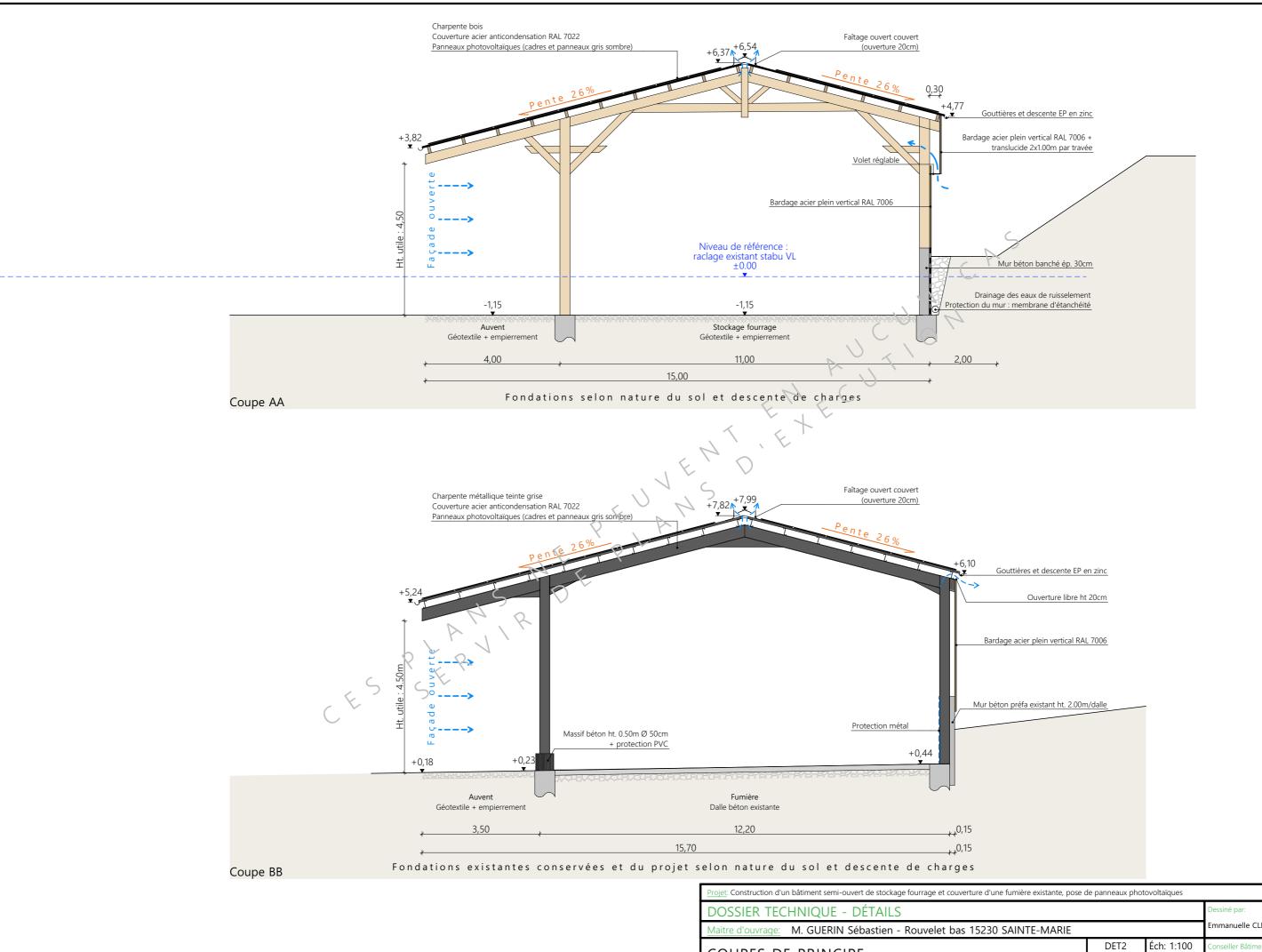
N° Document:

N° de page: TECH01

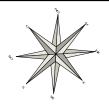
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à

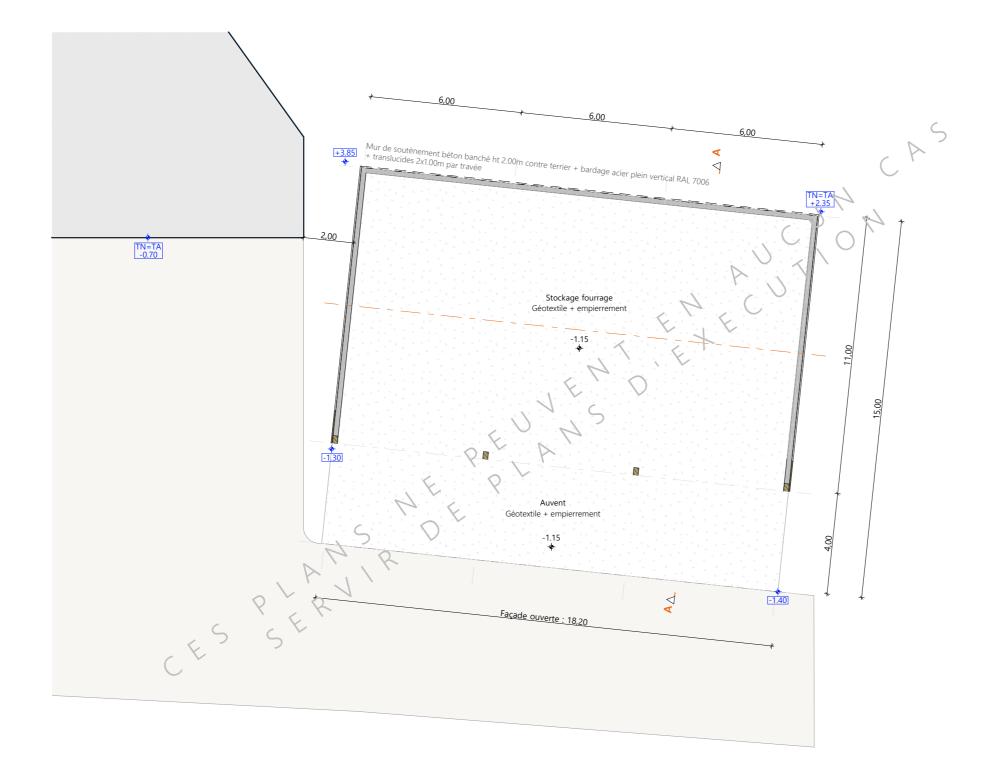
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux



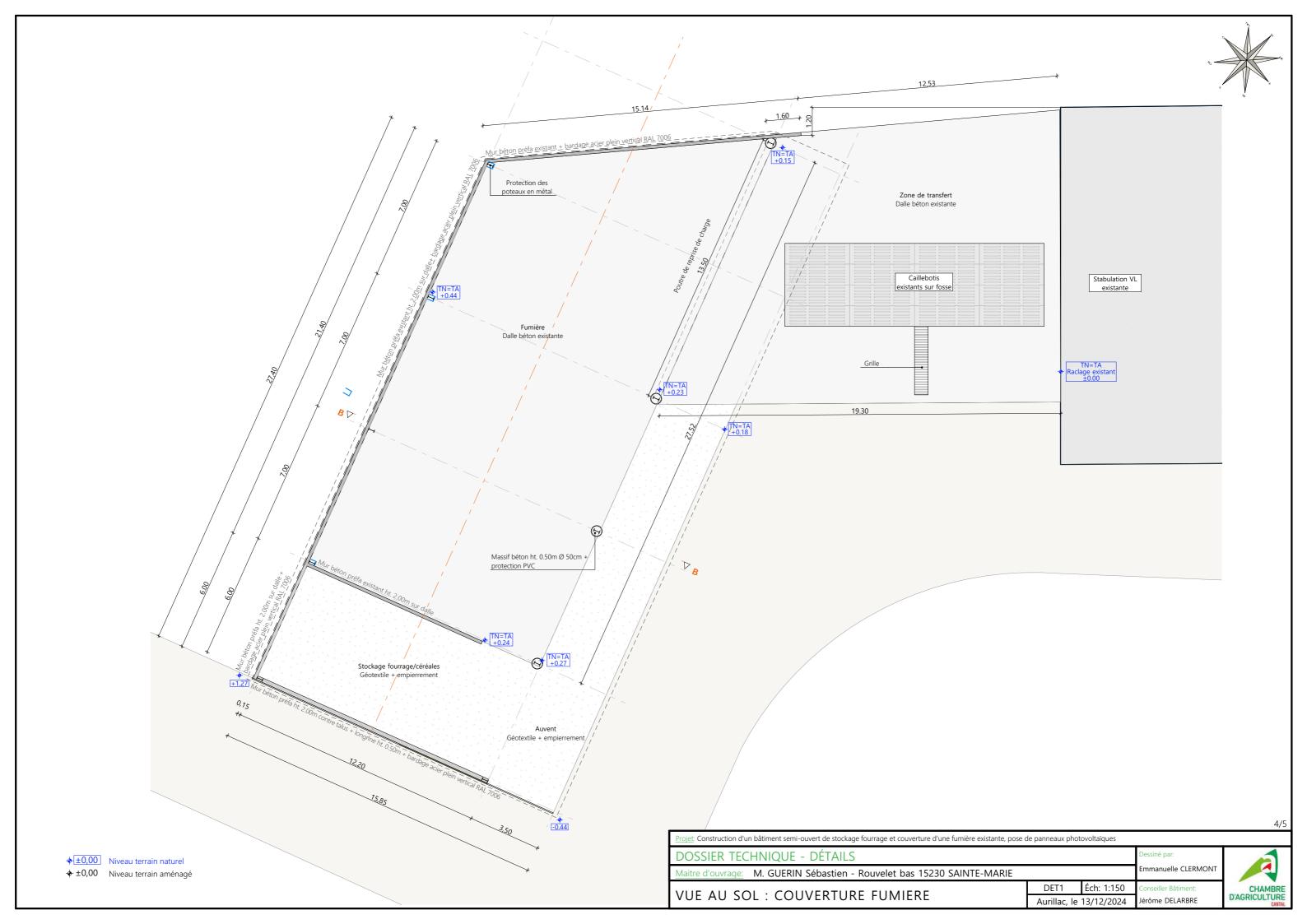
Emmanuelle CLERMONT CHAMBRE D'AGRICULTURE COUPES DE PRINCIPE Aurillac, le 13/12/2024 Jérôme DELARBRE





Dessiné par:	
Emmanuelle CLERMONT	
Conseiller Bâtiment:	CHAMBRE
Jérôme DELARBRE	D'AGRICULTURE

VUE AU SOL : STOCKAGE FOURRAGE







rojet: Construction d'un bâtiment semi-ouvert de stockage fourrage et couverture d'une fumière existante, pose de panneaux photovoltaïques

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: M. GUERIN Sébastien - Rouvelet bas 15230 SAINTE-MARIE

PERSPECTIVES

DET3 Éch: sans Aurillac, le 13/12/2024

Jérôme DELARBRE

Emmanuelle CLERMONT

